

kenavo®

LES IRRÉDUCTIBLES BRETONS

INSECTICIDE

KENAVO VOLANTS RAMPANTS ONE SHOT



CIBLES

Insectes volants et rampants (blattes, fourmis, puces, punaises, mouches, moustiques, guêpes...)



LIEUX D'APPLICATION

Utilisable dans les habitations, les caves et combles, les véhicules, bateaux et conteneurs, les locaux industriels et commerciaux, les cuisines collectives, chez les artisans de bouches (charcuteries, traiteurs, boucheries), les restaurants.



MODE ET DOSE D'EMPLOI

Un aérosol de 100mL contient la dose nécessaire pour traiter environ 100m³.

Placer l'aérosol à terre au centre de la pièce sur un morceau de carton pour protéger le sol. Actionner le diffuseur jusqu'à ce qu'il reste bloqué et quitter les lieux immédiatement.

Une fois enclenché, cet aérosol «one-shot» se vide entièrement. Laisser agir pendant 4H puis créer un courant d'air afin de renouveler entièrement l'air ambiant avant de réoccuper les lieux (à titre indicatif, aérer 30 min. à 2H en fonction du niveau de ventilation).

Les traitements de volume ont peu d'action persistante, renouveler le traitement en cas de nouvelle infestation. Pour un traitement optimal contre les punaises de lit, coupler le traitement avec une pulvérisation de surfaces.



DANGER - H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **H336** Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (par inhalation). **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **EUH066** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.



Composition : Imiprothrine (CAS n°72963-72-5) : 0,1% m/m Cyphénothrine (CAS n°39515-40-7) : 0,3% m/m. Tétraméthrine (CAS n°7696-12-0) : 0,009% m/m.

FICHE TECHNIQUE VERSION A - 28/04/2026

kenavo®

LES IRRÉDUCTIBLES BRETONS

INSECTICIDE KENAVO VOLANTS RAMPANTS ONE SHOT



PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas surdoser, risque d'inflammation. Faire sortir les personnes et les animaux (y compris aquariums et terrariums) du local à traiter. Ne pas utiliser sur les chats, les paniers des chats. Peut provoquer des effets indésirables.

Retirer également de la pièce les denrées alimentaires, aliments pour animaux, plantes et tout ustensile ou objet pouvant entrer en contact avec les aliments. Protéger les surfaces sensibles et les surfaces en contact avec les aliments.

Ne pas appliquer sur les surfaces où la nourriture est manipulée, préparée, servie ou consommée. Retirer toutes les denrées non-emballées du local avant le traitement. Dans le cas d'un traitement de volume du local contenant des denrées emballées, l'utilisateur prend toutes les mesures appropriées pour éviter la contamination des denrées emballées. Après traitement, rincer toutes les surfaces entrant en contact avec les denrées alimentaires. Le produit est utilisable lorsque le matériel n'est pas sous tension.



RECOMMANDATIONS ET ÉLIMINATION DU PRODUIT

Lors de la mise en route du traitement et avant la ventilation complète du local, porter un masque respiratoire à cartouche de type A (pour vapeurs organiques). Il est conseillé de porter des gants. Ne pas utiliser pour un usage autre que ceux recommandés. Ne pas pulvériser sur les personnes, les animaux, les aliments, les matelas. Ne pas pulvériser sur les chats, les paniers des chats. Peut provoquer des effets graves. Pour les instructions de premiers secours, contacter le centre antipoison le plus proche.

Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Éliminer les aérosols vides et ceux contenant encore du produit comme des déchets dangereux et conformément à la réglementation locale (ex. particuliers en déchetterie et professionnels via un centre de collecte de déchets dangereux). Ne pas réutiliser l'emballage.



DANGER - H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur. **H319** Provoque une sévère irritation des yeux. **H336** Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (par inhalation). **H410** Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. **EUH066** L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.



Composition : Imiprothrine (CAS n°72963-72-5) : 0,1% m/m Cyphénothrine (CAS n°39515-40-7) : 0,3% m/m. Tétraméthrine (CAS n°7696-12-0) : 0,009% m/m.